

Bruxelles, le 18 avril 2018
(OR. en)

**Dossier interinstitutionnel:
2018/0108 (COD)**

8110/18
ADD 1

JAI 323
COPEN 104
CYBER 66
DROIPEN 53
JAIEX 27
ENFOPOL 171
TELECOM 94
DAPIX 106
EJUSTICE 27
MI 269
IA 101
CODEC 577

PROPOSITION

Origine:	Pour le secrétaire général de la Commission européenne, Monsieur Jordi AYET PUIGARNAU, directeur
Date de réception:	18 avril 2018
Destinataire:	Monsieur Jeppe TRANHOLM-MIKKELSEN, secrétaire général du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2018) 225 final ANNEXE 1 à 3
Objet:	ANNEXES de la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux injonctions européennes de production et de conservation de preuves électroniques en matière pénale

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2018) 225 final ANNEXE 1 à 3.

p.j.: COM(2018) 225 final ANNEXE 1 à 3



Strasbourg, le 17.4.2018
COM(2018) 225 final

ANNEXES 1 to 3

ANNEXES

de la

proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil

**relatif aux injonctions européennes de production et de conservation de preuves
électroniques en matière pénale**

{SWD(2018) 118 final} - {SWD(2018) 119 final}

ANNEXE I

CERTIFICAT D'INJONCTION EUROPÉENNE DE PRODUCTION (EPOC) CONCERNANT

LA PRODUCTION DE PREUVES ÉLECTRONIQUES

Conformément au règlement (UE)...¹, le destinataire du certificat d'injonction européenne de production (EPOC) est tenu de donner suite à celui-ci et de transmettre les données demandées à l'autorité mentionnée à la section G, point i), de l'EPOC. Si les données ne sont pas produites, le destinataire doit, à la réception de l'EPOC, conserver les données demandées, à moins que les informations contenues dans l'EPOC ne permettent pas d'identifier ces données. La conservation est maintenue jusqu'à ce que les données soient produites ou jusqu'à ce que l'autorité d'émission ou, le cas échéant, l'autorité chargée de l'exécution indique qu'il n'est plus nécessaire de conserver ni de produire les données.

Le destinataire doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité de l'EPOC, ainsi que des données produites ou conservées.

SECTION A

État d'émission:
.....

NB: les coordonnées de l'autorité d'émission doivent être fournies à la fin du formulaire (sections E et F)

Destinataire:.....

SECTION B: Délais

Les données demandées doivent être produites (cochez la case appropriée et complétez le cas échéant):

dans un délai maximal de 10 jours

dans un délai maximal de 6 heures en cas d'urgence impliquant:

une menace imminente pour la vie ou l'intégrité physique d'une personne.
Justification, si nécessaire:

.....
 une menace imminente pour une infrastructure critique au sens de l'article 2, point a), de la directive 2008/114/CE du Conseil du 8 décembre 2008 concernant le recensement et la désignation des infrastructures critiques européennes ainsi que l'évaluation de la nécessité d'améliorer leur protection

dans un autre délai (précisez): en raison:

- d'un risque imminent de suppression des données demandées
- d'autres mesures d'enquête urgentes
- de l'imminence d'un procès
- du maintien en garde à vue d'un suspect/d'un accusé

¹ Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux injonctions européennes de production et de conservation de preuves électroniques en matière pénale (*JO L...*).

d'autres motifs:

SECTION C: Information de l'utilisateur

Veillez noter que (cochez le cas échéant):

le destinataire **doit s'abstenir d'informer la personne** dont les données sont demandées de l'existence de l'EPOC.

SECTION D: Preuves électroniques à produire

i) Le présent EPOC concerne (cochez la ou les cases appropriées):

- des données relatives aux abonnés, y compris, mais sans que cela soit limitatif:
 - le nom, l'adresse, la date de naissance et les coordonnées (adresse électronique, numéro de téléphone) de l'utilisateur/du titulaire de l'abonnement et d'autres informations pertinentes permettant de l'identifier
 - la date et l'heure du premier enregistrement, le type d'enregistrement, la copie du contrat, les moyens de vérification de l'identité utilisés au moment de l'enregistrement, des copies des documents fournis par l'abonné
 - le type de service, y compris l'identifiant (numéro de téléphone, adresse IP, numéro de carte SIM, adresse MAC) et l'appareil ou les appareils associés
 - des informations relatives au profil (nom d'utilisateur, photo de profil)
 - des données sur la validation de l'utilisation du service, comme une adresse électronique de substitution fournie par l'utilisateur/le titulaire de l'abonnement
 - des informations relatives à une carte de débit ou de crédit (fournies par l'utilisateur à des fins de facturation), ou à d'autres moyens de paiement
- des codes PUK
- des données relatives à l'accès, y compris, mais sans que cela soit limitatif:
 - les enregistrements/journaux des connexions IP à des fins d'identification
- des données relatives aux transactions:
 - données concernant le trafic, y compris, mais sans que cela soit limitatif:
 - a) pour la téléphonie (mobile):
 - les identifiants sortants (A) et entrants (B) (numéro de téléphone, IMSI, IMEI)
 - l'heure et la durée des connexions
 - les tentatives d'appel
 - l'identité de la station de base, y compris les informations géographiques (coordonnées X/Y), à l'heure de début et de fin de la connexion
 - le support/téléservice utilisé (par exemple UMTS, GPRS)
 - b) pour l'internet

les informations d'acheminement [adresse IP d'origine, adresse(s) IP de destination, numéro(s) de port, navigateur, informations de l'en-tête de courrier électronique, identité du message]

l'identité de la station de base, y compris les informations géographiques (coordonnées X/Y), à l'heure de début et de fin de la connexion

le volume de données

c) pour l'hébergement:

les fichiers-journaux

les tickets

historique d'achats

autres données relatives aux transactions, y compris, mais sans que cela soit limitatif:

l'historique de rechargement du solde prépayé

la liste de contacts

des données relatives au contenu, y compris mais sans que cela soit limitatif:

une boîte de messagerie (internet)

un stockage en ligne (données générées par l'utilisateur)

une page

un journal/une sauvegarde de messages

une messagerie vocale

un contenu de serveurs

une sauvegarde d'appareil

ii) Les informations ci-dessous sont mises à votre disposition pour vous permettre de donner suite à l'EPOC:

adresse IP:.....

numéro de
téléphone:.....

adresse
électronique:.....

numéro IMEI:.....

adresse MAC:.....

personne(s) dont les données sont
demandées:.....

nom du service:

autre:

iii) Le cas échéant, période pour laquelle la production des données est demandée:

.....

iv) Veuillez noter que (cochez et complétez le cas échéant):

les données demandées ont été conservées conformément à une demande de
conservation émise précédemment
par..... (indiquez

l'autorité et, le cas échéant, la date de transmission de la demande et son numéro de référence) et adressée à (indiquez le fournisseur de services/le représentant légal/l'autorité publique destinataire de la demande et, s'il est disponible, le numéro de référence attribué par le destinataire)

v) Nature et qualification juridique de l'infraction ou des infractions pour lesquelles l'EPOC est émis ainsi que disposition juridique ou code applicable:

.....

Le présent EPOC est émis relativement à des données relatives aux transactions et/ou au contenu, en rapport avec (cochez la ou les cases appropriées, le cas échéant):

une ou plusieurs infractions pénales passibles d'une peine privative de liberté d'une durée maximale d'au moins trois ans dans l'État d'émission;

une ou plusieurs des infractions suivantes commises intégralement ou partiellement au moyen d'un système informatique:

infraction(s) visée(s) aux articles 3, 4 et 5 de la décision-cadre 2001/413/JAI du Conseil;

infraction(s) visées aux articles 3 à 7 de la directive 2011/93/UE du Parlement européen et du Conseil;

infraction(s) visées aux articles 3 à 8 de la directive 2013/40/UE du Parlement européen et du Conseil;

des infractions visées aux articles 3 à 12 et 14 de la directive (UE) 2017/541 du Parlement européen et du Conseil.

vi) Veuillez noter que (cochez le cas échéant):

Les données demandées sont stockées ou traitées dans le cadre d'une infrastructure institutionnelle mise à la disposition d'une entreprise ou d'une entité autre qu'une personne physique par un fournisseur de services, et le présent EPOC est adressé audit fournisseur de services car il ne serait pas indiqué d'adresser des mesures d'instruction à ladite entreprise ou entité, notamment parce que cela pourrait compromettre l'enquête.

vii) Autres informations utiles:

.....

SECTION E: Coordonnées de l'autorité qui a émis l'EPOC

Type d'autorité qui a émis l'EPOC (cochez la case appropriée):

juge, juridiction ou juge d'instruction

procureur (pour les données relatives aux abonnés et celles relatives à l'accès)

procureur (pour les données relatives aux transactions et celles relatives au contenu) → veuillez compléter également la section F

toute autre autorité compétente désignée par l'État d'émission → veuillez compléter également la section F

Coordonnées de l'autorité d'émission et/ou de son représentant certifiant que le contenu de l'EPOC est exact et correct:

Nom de l'autorité:.....

Nom de son représentant:.....

Fonction (titre/grade):.....

N° de dossier:..... de

Adresse:.....

N° de téléphone: (indicatif du pays) (indicatif de zone ou urbain).....

N° de télécopieur: (indicatif du pays) (indicatif de zone ou urbain).....

Adresse électronique:.....

.....

Date:

Cachet officiel (si disponible) et signature:.....

SECTION F: Coordonnées de l'autorité qui a validé l'EPOC

Type d'autorité qui a validé l'EPOC (cochez la case correspondante, le cas échéant):

- juge, juridiction ou juge d'instruction
- procureur (pour les données relatives aux abonnés et celles relatives à l'accès)

Coordonnées de l'autorité de validation et/ou de son représentant certifiant que le contenu de l'EPOC est exact et correct:

Nom de l'autorité:.....

Nom de son représentant:.....

Fonction (titre/grade):.....

N° de dossier:..... de

Adresse:

N° de téléphone: (indicatif du pays) (indicatif de zone ou urbain).....

N° de télécopieur: (indicatif du pays) (indicatif de zone ou urbain).....

Adresse électronique:.....

.....

Date:

Cachet officiel (si disponible) et signature:.....

SECTION G: Transmission des données et coordonnées

i) Autorité à qui les données doivent être transmises (cochez et complétez, le cas échéant):

- autorité d'émission
- autorité de validation
- autre autorité compétente désignée par l'État d'émission:.....

ii) Autorité/point de contact pour toute question liée à l'exécution de l'EPOC:.....

ANNEXE II

CERTIFICAT D'INJECTION EUROPÉENNE DE CONSERVATION (EPOC-PR) CONCERNANT LA CONSERVATION DE PREUVES ÉLECTRONIQUES

Conformément au règlement (UE)...², le destinataire du certificat d'injection européenne de conservation (EPOC-PR) doit, après réception de l'EPOC-PR et sans retard indu, conserver les données demandées. La conservation prendra fin après 60 jours, à moins que l'autorité d'émission ne confirme qu'une demande ultérieure de production a été émise. Si l'autorité d'émission confirme, dans les 60 jours, qu'une demande ultérieure de production a été émise, le destinataire doit conserver les données aussi longtemps que nécessaire pour pouvoir produire les données une fois que la demande ultérieure aura été notifiée.

Le destinataire doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la **confidentialité** de l'EPOC-PR, ainsi que des données conservées ou produites.

SECTION A

État d'émission:

.....

NB: les coordonnées de l'autorité d'émission doivent être fournies à la fin du formulaire (sections D et E)

Destinataire:.....

...

SECTION B: Information de l'utilisateur

Veuillez noter que (cochez le cas échéant):

le destinataire **doit s'abstenir d'informer la personne** dont les données sont demandées de l'existence de l'EPOC-PR.

SECTION C: Preuves électroniques à conserver

i) le présent EPOC-PR concerne (cochez la ou les cases appropriées):

des données relatives aux abonnés, y compris, mais sans que cela soit limitatif:

le nom, l'adresse, la date de naissance et les coordonnées (adresse électronique, numéro de téléphone) de l'utilisateur/du titulaire de l'abonnement et d'autres informations pertinentes permettant de l'identifier

la date et l'heure du premier enregistrement, le type d'enregistrement, la copie du contrat, les moyens de vérification de l'identité utilisés au moment de l'enregistrement, des copies des documents fournis par l'abonné

le type de service, y compris l'identifiant (numéro de téléphone, adresse IP, numéro de carte SIM, adresse MAC) et l'appareil ou les appareils associés

² Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux injonctions européennes de production et de conservation de preuves électroniques en matière pénale (*JO L...*).

- des informations relatives au profil (nom d'utilisateur, photo de profil)
- des données sur la validation de l'utilisation du service, comme une adresse électronique de substitution fournie par l'utilisateur/le titulaire de l'abonnement
- des informations relatives à une carte de débit ou de crédit (fournies par l'utilisateur à des fins de facturation), ou à d'autres moyens de paiement
- des codes PUK

- des données relatives à l'accès, y compris, mais sans que cela soit limitatif:
 - les enregistrements/journaux des connexions IP à des fins d'identification
- des données relatives aux transactions:
 - données concernant le trafic, y compris, mais sans que cela soit limitatif:
 - a) pour la téléphonie (mobile):
 - les identifiants sortants (A) et entrants (B) (numéro de téléphone, IMSI, IMEI)
 - l'heure et la durée des connexions
 - les tentatives d'appel
 - l'identité de la station de base, y compris les informations géographiques (coordonnées X/Y), à l'heure de début et de fin de la connexion
 - le support/téléservice utilisé (par exemple UMTS, GPRS)
 - b) pour l'internet
 - les informations d'acheminement [adresse IP d'origine, adresse(s) IP de destination, numéro(s) de port, navigateur, informations de l'en-tête de courrier électronique, identité du message]
 - l'identité de la station de base, y compris les informations géographiques (coordonnées X/Y), à l'heure de début et de fin de la connexion
 - le volume de données
 - c) pour l'hébergement:
 - les fichiers-journaux
 - les tickets
 - historique d'achats
- autres données relatives aux transactions, y compris, mais sans que cela soit limitatif:
 - l'historique de rechargement du solde prépayé
 - la liste de contacts
- des données relatives au contenu, y compris mais sans que cela soit limitatif:
 - une boîte de messagerie (internet)
 - un stockage en ligne (données générées par l'utilisateur)
 - une page
 - un journal/une sauvegarde de messages
 - une messagerie vocale
 - un contenu de serveurs
 - une sauvegarde d'appareil

ii) Les informations ci-dessous sont mises à votre disposition pour vous permettre de donner suite à l'EPOC-PR:

- adresse IP:.....
- numéro de
- téléphone:.....
- adresse
- électronique:.....
- numéro IMEI:.....
- adresse MAC:.....
- personne(s) dont les données sont
- demandées:.....
- nom du service:
- autre:

iii) Le cas échéant, période pour laquelle la conservation des données est demandée:

.....

iv) Nature et qualification juridique de l'infraction ou des infractions pour lesquelles l'EPOC-PR est émis ainsi que disposition juridique ou code applicable:

.....

v) Autres informations utiles:

.....

SECTION D: Coordonnées de l'autorité qui a émis l'EPOC-PR

Type d'autorité qui a émis l'EPOC-PR (cochez la case appropriée):

- juge, juridiction ou juge d'instruction
- procureur
- toute autre autorité compétente désignée par l'État d'émission → veuillez compléter également la section E

Coordonnées de l'autorité d'émission et/ou de son représentant certifiant que le contenu de l'EPOC-PR est exact et correct:

Nom de l'autorité:.....

Nom de son représentant:.....

Fonction (titre/grade):.....

N° de

dossier:.....

Adresse:.....

N° de téléphone: (indicatif du pays) (indicatif de zone ou

urbain).....

N° de télécopieur: (indicatif du pays) (indicatif de zone ou

urbain).....

Adresse électronique:.....
.....
Date:
Cachet officiel (si disponible) et signature:.....

SECTION E: Coordonnées de l'autorité qui a validé l'EPOC-PR

Type d'autorité qui a validé l'EPOC-PR (cocher la case correspondante):

- juge, juridiction ou juge d'instruction
- procureur

Coordonnées de l'autorité de validation et/ou de son représentant certifiant que le contenu de l'EPOC-PR est exact et correct:

Nom de l'autorité:.....

Nom de son représentant:.....

Fonction (titre/grade):.....

N° de dossier:..... de

Adresse:

N° de téléphone: (indicatif du pays) (indicatif de zone ou urbain).....

N° de télécopieur: (indicatif du pays) (indicatif de zone ou urbain).....

Adresse électronique:.....
.....

Date:

Cachet officiel (si disponible) et signature:.....

SECTION F: Coordonnées

Autorité de contact pour toute question liée à l'exécution de l'EPOC-PR:
.....

ANNEXE III

INFORMATIONS CONCERNANT L'IMPOSSIBILITÉ D'EXÉCUTER L'EPOC/EPOC-PR

SECTION A

Les informations suivantes concernent:

- l'injonction européenne de production (EPOC)
- l'injonction européenne de conservation (EPOC-PR)

SECTION B:

Destinataire de l'EPOC/EPOC-PR:

Autorité qui a émis l'EPOC/EPOC-PR:

Le cas échéant, autorité qui a validé l'EPOC/EPOC-PR:

SECTION C:

Référence du dossier du destinataire de l'EPOC/EPOC-PR:
.....

Référence du dossier de l'autorité d'émission:
.....

Le cas échéant, référence du dossier de l'autorité de validation:.....

Si disponible, date de transmission de l'EPOC/EPOC-PR:

SECTION D: Raisons de l'impossibilité d'exécution

i) L'EPOC/EPOC-PR ne peut être exécuté ou ne peut être exécuté dans le délai requis pour la ou les raisons suivantes:

- l'EPOC/EPOC-PR est incomplet
- l'EPOC/EPOC-PR contient des erreurs manifestes
- l'EPOC-EPOC-PR ne contient pas suffisamment d'informations
- force majeure ou impossibilité de fait, non imputable au destinataire ou au fournisseur de services
- l'injonction européenne de production n'a pas été émise ou validée par une autorité d'émission tel que spécifié à l'article 4 du règlement (UE) ...
- l'injonction européenne de conservation n'a pas été émise ou validée par une autorité d'émission tel que spécifié à l'article 4 du règlement (UE) ...
- l'injonction européenne de production n'a pas été émise pour une infraction visée à l'article 5, paragraphe 4, du règlement (UE) ...

- le service ne relève pas du champ d'application du règlement (UE)....
- l'injonction européenne de production/l'injonction européenne de conservation ne concerne pas des données stockées par le fournisseur de services ou pour le compte de celui-ci au moment de la réception de l'EPOC/EPOC-PR
 - sur la base des seules informations contenues dans l'EPOC/EPOC-PR, il apparaît que celui-ci viole de toute évidence la charte ou qu'il est manifestement abusif
 - le respect de l'injonction européenne de production enfreindrait la législation d'un pays tiers interdisant la divulgation des données concernées.

ii) Veuillez préciser les raisons de l'impossibilité d'exécution en l'espèce, y compris, si nécessaire, en indiquant des raisons autres que celles énumérées au point i) de la présente section:

.....

SECTION E: Obligations contradictoires découlant de la législation d'un pays tiers

En cas d'obligations contradictoires découlant de la législation d'un pays tiers, veuillez fournir les informations suivantes:

- intitulé du ou des actes législatifs du pays tiers, y compris la ou les dispositions pertinentes:

.....

- texte de la ou des dispositions pertinentes:

.....

- nature de l'obligation contradictoire, y compris l'intérêt protégé par la législation du pays tiers:

droits fondamentaux des particuliers (veuillez préciser):

.....

intérêts fondamentaux du pays tiers liés à la sécurité et à la défense nationales (veuillez préciser):

.....

autres intérêts (veuillez préciser):

.....

- veuillez expliquer pourquoi la législation est applicable en l'espèce:

.....

- veuillez expliquer pourquoi vous estimez qu'il y a conflit en l'espèce:

.....

- veuillez expliquer le lien entre le fournisseur de services et le pays tiers en question:

.....

- conséquences possibles du respect de l'injonction européenne de production pour le destinataire, y compris les sanctions auxquelles il s'expose:

.....

SECTION F: Informations requises

Des informations complémentaires sont requises de la part de l'autorité d'émission afin que l'EPOC/EPOC-PR soit exécuté (complétez, le cas échéant):

.....

SECTION G: Conservation des données

Les données demandées (cochez la case appropriée et complétez, le cas échéant):

seront conservées jusqu'à ce que les données soient produites ou jusqu'à ce que l'autorité d'émission ou, le cas échéant, l'autorité chargée de l'exécution, indique qu'il n'est plus nécessaire de conserver ni de produire les données

ne seront pas conservées étant donné que les informations fournies dans l'EPOC/EPOC-PR ne permettent pas d'identifier les données.

SECTION H: Coordonnées du fournisseur de services/de son représentant légal

Nom du fournisseur de services/représentant légal:.....

Nom de la personne autorisée:.....

Cachet officiel (si disponible) et signature:.....
